

Ey-nergie

Bulletin d'information
du Centre Hospitalier Henri Ey

n°21 Août 2009

édito

Alors que le Projet d'Établissement 2009-2013 est en cours de négociation, les dernières opérations relevant du projet précédent viendront à terme dans le cours du dernier quadrimestre de l'année.

Il s'agit de l'ouverture du CMP et de l'hôpital de jour infanto-juvéniles de Châteaudun, qui se réalisera progressivement de début juillet à fin août ; de l'ouverture du CMP et hôpital de jour adultes du secteur G03 installés en centre ville de Châteaudun, prévue pour la fin octobre ; de celle du Foyer d'Accueil Médicalisé et de la Polyclinique sur le site de Bonneval, au 1^{er} octobre ; de celle des hôpitaux de jour chartrains, programmée pour le mois de novembre.

En fin d'année, les opérations inscrites au projet 2003-2008 auront donc été menées à bien, à l'exception du centre d'accueil et de crise du Coudray, dont la mise en service reste conditionnée par des recrutements infirmiers à ce jour partiellement réalisés, et le pôle gérontologique de Bonneval dont le programme d'opérations vient d'être approuvé par le conseil d'administration le 2 juillet dernier.

Au terme de ce parcours, c'est l'ensemble des structures extérieures de la psychiatrie qui aura été rénové et l'offre de soins en santé mentale complétée (rappelons l'ouverture des unités de Morancez en février) grâce aux concours financiers de l'ARH et du Conseil Général d'Eure-et-Loir.

Ce programme conséquent d'investissement permettra d'améliorer sensiblement les conditions d'accueil et de prise en charge des patients, ainsi que le cadre de travail des professionnels des services concernés.

Que tous ceux qui ont contribué à cette rénovation de l'offre de soins de la psychiatrie eurélienne, du côté des autorités de tutelle comme du côté des personnels de l'établissement, soient remerciés d'une avancée qui devrait retentir positivement sur l'attractivité et l'image de l'établissement.

*Hervé Lanoë,
Directeur*



à la une

Regroupement des structures infanto-juvéniles à Châteaudun

Le Centre médico-psychologique enfants, du bassin dunois, a ouvert ses portes au public le 6 juillet dernier dans de nouveaux locaux flambants neufs situés au 3 chemin de vilsain à Châteaudun.

Implantée à proximité du Centre hospitalier général de Châteaudun, la structure accueillera également à partir du 17 août l'hôpital de jour infanto-juvénile de Bonneval. 40 ans après, une page dans l'histoire du service enfants se tourne depuis sa création à Bonneval par le Professeur Henri Faure.

Le regroupement des structures infanto-juvéniles à Châteaudun permettra une optimisation des organisations existantes et facilitera aux usagers et partenaires une meilleure lisibilité de l'offre de soin pédopsychiatrique dans le sud du département.



Sommaire

2 zoom

La commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge : une évolution constante de l'écoute des usagers.

4 grand format

Les CMP de Chartres :
un outil de qualité au service du soin



6 vie des services

Journée de formation
et de réflexion clinique à
Fleury-les-Aubrais



7 culture

Kishida : un sculpteur
venu d'Orient



La commission des relations avec les usagers en charge : une évolution constante de

La loi du 4 mars 2002 a créé la commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRUQPC). Elle se substitue à la commission de conciliation et a pour mission de « veiller aux droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et la prise en charge ».

Un dispositif garant du droit des patients

En application de l'ordonnance de 1996, le décret du 24 avril 1998 instaure la commission de conciliation, garante des droits du patient. Ses missions consistaient à traiter les réclamations que les patients, ou leurs proches, seraient amenés à formuler.

L'objectif était double : améliorer l'information des usagers sur leurs droits et les voies de recours, grâce, notamment, à l'instauration de permanences assurées par les membres de la commission, et prévenir les litiges en favorisant le dialogue entre l'établissement et les usagers en la personne du médecin conciliateur et des représentants d'association d'usagers.

L'intérêt consistait à créer un espace où l'utilisateur pouvait s'exprimer librement, être entendu et recevoir une réponse.

La loi du 4 mars 2002 institue, dans son titre II intitulé « démocratie sanitaire », une commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge

La commission de conciliation disparaît pour renaître sous la forme d'une instance, insérée légalement dans le dispositif institutionnel. Disposant de missions élargies et renforcées dans le domaine de l'accueil et de la prise en charge des usagers, elle demeure garante du respect des droits des usagers et à ce titre, reste l'outil de médiation qu'elle était entre l'établissement et l'utilisateur. Elle examine les réclamations (hors recours gracieux ou juridictionnel) et veille à ce que chacun reçoive une réponse. Au vu du dossier, elle peut formuler des recommandations pour apporter une solution au litige et pour que l'utilisateur soit informé des voies de recours qui s'offrent à lui.

La démarche de certification : Depuis la première version du manuel d'accréditation de l'ANAES (Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé) l'écoute des patients est une priorité. Ce thème est donc repris dans le manuel V3 de certification de la

HAS (Haute autorité de santé) avec, entre autres, ces 2 critères :

- 1d Politique des droits des patients
 - 9a Système de gestion des plaintes et réclamations.
- Ce dernier étant de plus une pratique exigible prioritaire (PEP) : des attentes particulièrement signalées sont exprimées, et l'étude, par l'équipe d'experts-visiteurs, du positionnement de l'établissement au regard de ces exigences sera systématique.

Plus qu'un médiateur

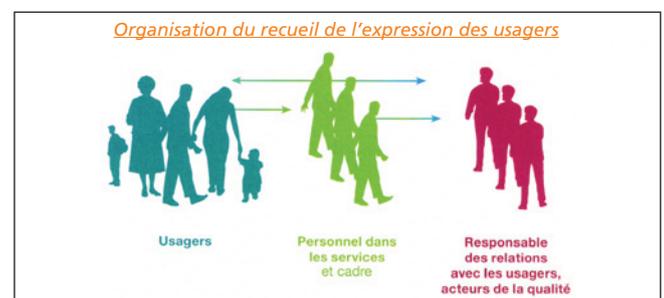
Depuis le décret de 2005, la CRUQPC est l'instance compétente pour proposer des améliorations en matière d'accueil et de prise en charge des usagers.

Pour ce faire, elle s'appuie sur les réclamations traitées. Au-delà de la réponse individuelle, ces griefs pourront faire l'objet d'une analyse fine afin de déceler d'éventuels dysfonctionnements, et d'apporter les mesures correctives adaptées.

Mais pour mieux exécuter cette mission, elle est destinataire de tout support sur lequel les usagers peuvent exprimer mécontentement, suggestions, remerciements : questionnaires de satisfaction, analyse des événements indésirables... mais également des mesures d'amélioration de la qualité, avis, vœux, recommandations formulés par les instances.

C'est sur la base du rapport d'activité annuel que le conseil d'administration délibère et adopte les axes d'amélioration de la qualité de la prise en charge à mettre en oeuvre.

Sa composition spécifique lui permet d'exercer l'ensemble de ses prérogatives en la matière. Les médiateurs médicaux et non médicaux apportent leur éclairage « professionnel ».



et de la qualité de la prise l'écoute des usagers.



De gauche à droite : S. Gougeon; R. Lelieur; O. Genet; N. Pohu; Mme Lelieur

La présence de représentants des instances favorise l'échange d'information et les représentants des usagers apportent l'objectivité et la neutralité indispensables lors des débats. À chaque réunion les responsables de la qualité sont associés. L'ensemble est sous la présidence du directeur, représentant légal de l'établissement.

La commission au sein de l'établissement

Après quelques difficultés conjoncturelles (difficultés pour s'attacher les services d'un médecin médiateur), la CRUQPC a repris son activité dès le début 2009. Elle a pu se réunir à 2 reprises, a déjà traité 11 réclamations et fixé ses objectifs pour l'année : valoriser la gestion des plaintes et réclamations, clarifier et valider les circuits et les liens (avec la COQ, les instances-CME-CTE-les différents services de l'établissement...), et mobiliser l'ensemble des personnels de l'établissement à participer quotidiennement à l'amélioration continue de la prise en charge des usagers.

@ Retrouvez prochainement plus d'information sur intranet dans la nouvelle vitrine de la CRUQPC.

Composition de la CRUQPC :

le président : H. Lanoë, Directeur d'établissement

le médiateur médecin titulaire : R. Lelieur

le médiateur médecin suppléant : Mme Lelieur

le médiateur non médecin : J. Gauron, cadre socio-éducatif

les représentants des usagers : F. Wattiaux (France Alzheimer); N. Sigmann (UNAFAM); S. Dor (JALMAV)

le président de la CME : J.P. Gobbi

le représentant de la CSIRMT : N. Pohu, cadre de santé

un représentant des personnels : P. Lucas, infirmier

la responsable qualité : S. Penella-Dutrait

la directrice des usagers et de la qualité : O. Genet

l'attachée d'administration de la direction des usagers : S. Gougeon

Remise de diplômes de secouristes sauveteurs du travail à l'ESAT

Un partenariat coordonné par Gilbert Le Meur, Directeur du service des travaux, s'est mis en place à la fin de l'année 2007 entre le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et l'établissement. Il a pour objet, d'une part, la mise en place de conventions visant à faciliter la disponibilité d'agents du centre hospitalier, également pompiers volontaires, et d'autre part, l'organisation de visites de l'établissement pour favoriser une meilleure connaissance du site et contribuer à la formation des agents du SDIS aux problématiques des établissements recevant du public (ERP).

Dans ce cadre, le SDIS a proposé à l'établissement la réalisation d'une formation secouriste sauveteur du travail dirigée par un membre de son service lui permettant, à travers cette formation, de valider son cursus de monitrice. Consacrée principalement aux gestes d'urgences et à la prévention des risques professionnels, la formation a suscité l'intérêt des participants grâce notamment à une pédagogie adaptée et attractive.

Au printemps dernier, six membres de l'équipe de l'ESAT et quatre travailleurs, dont deux représentants du conseil de la vie sociale, ont reçu fièrement leur diplôme de secouriste sauveteur du travail. Cette action de formation s'inscrit pour l'ESAT dans une préoccupation constante d'assurer la sécurité sur les chantiers de travail et de prévenir les risques professionnels. De plus, elle a permis d'associer des travailleurs dans une dimension formative et d'intégration.



Calendrier des instances 2009

Octobre

CE : 23 septembre

CME : 19 octobre

CTE : 20 octobre

CHSCT : 22 octobre

CA : 23 octobre

Décembre

CE : 25 novembre

CME : 14 décembre

CTE : 15 décembre

CHSCT : 17 décembre

CA : 18 décembre

grand format

Les CMP de Chartres : un outil de qualité au service du soin

Pivot du secteur, le CMP est le premier lieu de référence et d'implantation de l'équipe pluridisciplinaire de secteur et le premier interlocuteur pour la population. C'est à partir de celui-ci que s'organisent toutes les actions extrahospitalières en articulation avec l'hospitalisation et que s'élaborent tous les projets de structure alternative pour éviter l'hospitalisation, réduire sa durée et réinsérer le patient.



L'entrée des centres médico-psychologiques

Depuis décembre 2007 les CMP chartains sont regroupés sur un même site au 1 rue Gabriel Lelong à Chartres (site du secteur 28G02 depuis 1987) afin, notamment, de simplifier l'accès aux soins, tout en préservant le dispositif interne autour de la personne soignée. Ils couvrent les secteurs 28G01, 28G02 et 28G06 correspondant aux aires géo-démographiques des villes de Chartres, Auneau, Maintenon, Janville, Voves, Orgères-en-Beauce, Brou, Courville-sur-Eure, Illiers-Combray, Lucé et Mainvilliers.

Ils reçoivent toute personne âgée de 15 ans et plus qui en fait la demande, qu'elle s'y présente spontanément, accompagnée par la famille ou toute personne de son réseau de vie ou encore orientée par un partenaire interne ou externe au dispositif de soin de l'établissement de santé mentale auquel sa domiciliation se rattache.

Issu du projet médical 2003/2008, le regroupement des CMP s'est opéré rue Gabriel Lelong en raison du lieu, maintenant connu de la population, reconnu dans la ville pour les services qu'on sait pouvoir y chercher et

commode d'accès par les transports publics. Seules les salles de CATTP n'y trouveront pas leur place, la superficie étant insuffisante. Parallèlement à ce projet, la mutualisation des hôpitaux de jours sera effective fin novembre 2009 à Lucé, où seront aussi installés les CATTP.

Regroupement ou mutualisation ?

À l'heure où la nécessité de travailler en réseau avec les personnes ressources du patient devenait incontournable, nous ne pouvions nous démunir de notre propre réseau interne identifié : l'équipe de secteur psychiatrique.

C'est donc sur ce concept de regroupement/pluralité, que s'est

engagée l'élaboration du projet à partir de l'analyse de l'existant, des missions de chacun et des enjeux institutionnels. De ce constat a émergé le carnet de route de l'architecte en modélisant l'organisation future du site :

- Une zone ergonomique de soins par équipe sectorielle; secrétariat et accueil infirmier groupés autour de la salle d'attente et bureaux de consultation pour psychiatres, psychologues et assistant social, entretiens et soins infirmiers.
- Une zone partagée; accueil central avec sa banque d'accueil, son standard téléphonique avec un n° d'appel unique, et les autres espaces comme les salles de psychomotricité, de réunion, de pause, le bureau cadre et autres logistiques.

Les CMP de Chartres : une organisation stratégique des soins

Le complexe des CMP chartains devient le centre stratégique pour l'organisation des soins, la prévention et le suivi à long terme des personnes souffrant de troubles mentaux ou en détresse psychologique pour 50% du département. L'organisation



Inauguration des CMP le 18 décembre 2008



infirmière garantit aujourd'hui une permanence journalière minimum de 9h à 17h du lundi au vendredi. Les CMP sont organisés physiquement et téléphoniquement pour accueillir toute demande, sans distinction sectorielle. La secrétaire médicale d'accueil se charge de diriger en interne les usagers vers l'équipe soignante qui répondra à leurs demandes, une permanence infirmière est organisée dans cette exigence.

Un travail en partenariat est en marche autour des personnes en situation précaire, afin de faciliter leur accès au soin et accompagner l'insertion sociale, la prochaine étape étant la mise en place fin 2009 d'une « Équipe Mobile Précarité » allant à la rencontre des personnes dans l'impossibilité d'accéder aux soins psychiatriques. Par ailleurs, les équipes sont impliquées dans les projets « maison d'accueil » et « résidence d'accueil » conduits respectivement par le COATEL et l'association ELAN 28, ou encore, avec le Foyer d'Accueil Chartrain (FAC); convention signée en janvier 2009.

Ceci s'ajoute à l'activité ambulatoire classique au domicile du patient ou sur son lieu d'hébergement, ou encore auprès d'acteurs des secteurs: médico-social, éducatif, éducation nationale, justice, tutelles, services d'action sociale, autres établissements de soins ou de prévention, médecins traitants...

Nous voulons consolider et diversifier nos capacités et outils thérapeutiques et attendons confiants les moyens d'aller plus loin, c'est-à-dire au plus près des besoins des usagers.

Le CATT

Plus encore que le regroupement des CMP, la mise en commun des pratiques sectorielles pour créer un projet unique de CATT a stimulé les capacités d'ouverture, de créativité et d'organisation des trois équipes. Les groupes hier sectorisés sont aujourd'hui mutualisés et ouverts aux patients des trois secteurs



Une partie de l'équipe en réunion de service

par demi-journée (chant, sport, accueil jeux, mosaïque, groupe de parole, groupe d'expression pour adolescents, groupe éducatif «équilibre»...) en fonction du projet thérapeutique défini avec eux. Le projet global, fédérateur des CATT mutualisés, est présenté actuellement aux chefs de service des secteurs. Il prône la pluralité professionnelle des intervenants, et pose l'activité de groupe comme un outil thérapeutique spécifique pour un projet de soins qui reste conduit par les référents du pôle.

*René Fabre,
Cadre de santé*

Trois questions à...

Mmes Catherine Dohey, Frédérique Geins, Catherine Jacquet et Hélène, secrétaires médicale.

Que pensez-vous de la nouvelle organisation définie depuis le regroupement ?

La nouvelle organisation permet un accueil de qualité par les secrétaires médicales qui sont des professionnelles de santé connaissant le fonctionnement de chaque secteur. En effet, la secrétaire médicale en CMP a une place centrale au sein de l'équipe pluridisciplinaire pour l'échange d'information et l'organisation de la prise en charge du patient. Les outils informatiques développés par le service informatique de l'établissement nous permettent d'apporter des réponses rapides et adaptées aux demandes.

Recevez-vous des demandes différentes en raison de l'élargissement de la population accueillie à ce poste ?

Nous avons noté depuis plusieurs années déjà un élargissement dans la population accueillie dans les CMP mais pas particulièrement depuis le regroupement des CMP rue lelong. Nous notons par contre une augmentation des appels téléphoniques émanant des partenaires du réseau ou d'autres professionnels hors du département. C'est là que l'on perçoit l'importance de l'accueil central et d'un numéro unique d'appel.

Comment vivez-vous cette fonction à l'accueil central ?

Nos fonctions sont diverses et variées. Notre place et notre rôle différents de ceux que nous assurons habituellement dans notre secteur en raison du positionnement situé à l'entrée de la structure.

Aussi cela nous permet d'avoir une vision plus élargie des spécificités de chaque secteur et de gérer, de façon adaptée, des situations difficiles.

Notre fonction à l'accueil central est vécue comme intéressante et particulièrement utile dans le cadre du regroupement des CMP, même si celle-ci s'avère dommageable concernant notre travail au sein du secteur.

Nous assurons l'accueil chaque jour selon un planning établi à l'avance. Lors de l'absence de l'une d'entre nous, les équipes des différents secteurs font appel à la secrétaire d'accueil. Une organisation a également été mise en place avec l'équipe des Urgences Psychiatriques sous la forme d'un accueil téléphonique que nous assurons lors des absences de leur secrétaire.

Vie des services

Journée de formation et de réflexion clinique à Fleury-les-Aubrais

Les journées de formation et de réflexion clinique, inter services, organisées par le CHD Georges Daumezon à Fleury-les-Aubrais a permis à des équipes psychiatriques de la région Centre d'échanger sur leur pratique. L'équipe du service du Dr Arnaud Pereira-Estrela du Centre Psychiatrique du Coudray y était présente. Le thème proposé était « À la rencontre ». En psychiatrie nous avons à faire à des symptômes et à des histoires singulières auxquels nous avons accès au moyen de relations individuelles ou institutionnelles, notamment à travers des entretiens, des groupes, des ateliers avec médiations. Aller à la rencontre du patient n'est-il

pas nécessaire pour que la relation prenne consistance ? Ne serait-ce pas la rencontre qui, plutôt que le statut ou le supposé savoir, met au travail le patient sur lui-même ? Mais qu'est-ce que la rencontre ?, autant de questions abordées lors de cette journée ouverte par l'intervention de Monsieur le Docteur Salomon Resnik, invité d'honneur.

Monsieur le Docteur Arnaud Pereira-Estrela a présenté « Jeu de corps et de langage dans la rencontre » issu du travail de formation mené par l'association « L'autre Scène » dans laquelle il est engagé. Cette association investie dans les domaines des psychothérapies, de la formation et de la recherche, anime des ateliers au

bénéfice de professionnels du service public.

Leur séminaire « Jeu de corps et de langage » se propose de créer, gérer et exploiter des situations en petit groupe qui, sous couvert de jeu, visent à établir des modes de communication insolites et précieuses.

La journée a été ponctuée par des ateliers d'échanges et de réflexion clinique inter-services.



Arrivées

Michel Guigo

56 ans, a été nommé directeur adjoint du Centre hospitalier Henri Ey, par arrêté du 6 mars 2009. Titulaire d'une licence en droit public, Michel Guigo est directeur d'hôpital depuis le 1^{er} janvier 1978. Ancien élève de l'ENSP, il a exercé dans divers établissements de la région parisienne (Corbeil-Essonnes; Villeneuve Saint Georges; Moisselles; Montreuil) en tant que directeur des ressources humaines, mais aussi directeur du plan et des travaux, directeur des usagers et enfin directeur de l'administration générale. Depuis le 1^{er} avril 2009, Michel Guigo est chargé de la direction des ressources humaines. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Serge Adam

a rejoint l'équipe de direction le 1^{er} juillet à la direction des finances et des systèmes d'information. Après des études de droit et un doctorat en sciences politiques, Serge Adam a exercé plus de 15 ans en tant que directeur des finances et du système d'information au CH de Bourges, CHU de Besançon et dernièrement à l'EPSAN à Brumath (67). Il a aussi occupé les fonctions de chef d'établissement psychiatrique au CHS de Mayenne (53) pendant 10 ans. Parallèlement il a été membre de la Mission Nationale d'Appui en Santé Mentale pendant 5 ans et responsable de la filière de formation des directeurs d'hôpitaux de 1987 à 1990 auprès de la direction des études de l'ENSP. Nous lui souhaitons également la bienvenue.



Kishida Un sculpteur venu d'Orient

Pour la deuxième année consécutive, le Centre Hospitalier Henri Ey accueille les oeuvres d'un artiste hors normes. "Les sculptures et peintures" de Maître Kishida sont exposées à Bonneval dans la cour d'honneur et dans le cloître jusqu'au mois de septembre 2009. Cette exposition est une nouvelle fois l'occasion d'enrichir un séjour à l'hôpital grâce aux arts plastiques.



Sculpteur du métal

Kishida, diplômé de l'école des Beaux-Arts de Tokyo, s'est installé à Paris dans les années 1970 pour découvrir la culture occidentale. En effet au Japon, dans les années 1950-1960, l'enseignement des beaux-arts est très traditionnel, s'appuyant sur l'Antiquité grecque et le modèle classique occidental. C'est la littérature qui incitera le jeune homme à introduire des idées neuves dans sa sculpture. L'artiste a mis plusieurs années à trouver sa voie : de sculptures à tonalité froide, il nous fait aujourd'hui découvrir des formes légères et aérées qui "voyagent au gré du vent et se posent ici et là".

Ses oeuvres nous parlent du travail du métal qui s'anime une fois chauffée. Cette matière à première vue lourde, rigide, froide peut se révéler si légère, souple, et chaleureuse.

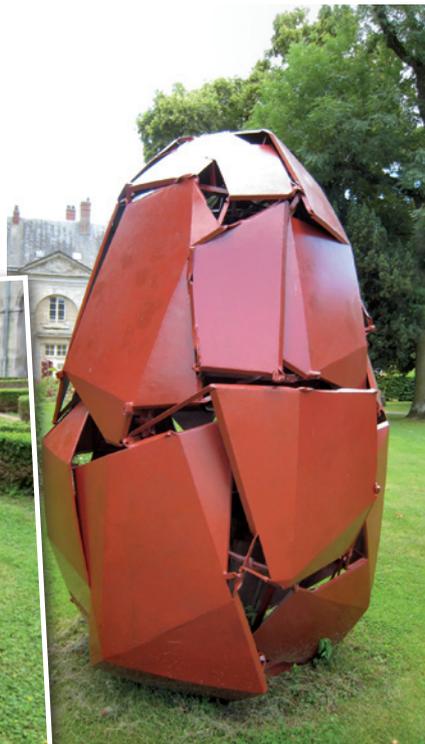
Relation entre le sculpteur et la nature

"Les Oeufs du vent" nous parlent de puissance et de fragilité, de plein et de vide, d'extériorité et d'intériorité. Les sculptures dialoguent entre-elles et tissent pour l'oeil de celui qui les observe un lien émotionnel particulier, sans doute nous murmurent-elles aussi quelques fragments de souvenirs, des bribes de l'âme du sculpteur qui leur aura donné naissance. Ou peut-être y trouverons-nous un lien mystérieusement imbriqué des cultures orientale et occidentale.

Un voyage au pays du soleil levant

Les noeuds d'acier qui relient entre elles les plaques de métal ne sont pas sans rappeler les origines de l'artiste qui nous fait découvrir à sa façon les rituels et gestes ancestraux des séances d'habillages et des nouages des objets et accessoires des costumes. Le travail du noeud a un symbolisme très fort puisqu'il représente la vie et les relations humaines qui se font et se défont.

Les oeuvres de Kishida sont à découvrir jusqu'au 20 septembre dans le cadre des expositions Arts itinérance 2009 du Conseil général d'Eure-et-Loir.



Cérémonie de clôture du tutorat

La cérémonie de clôture s'est déroulée le 4 juin dernier en présence des acteurs qui ont participé à l'accompagnement de la dynamique tutorale dans l'établissement. La manifestation a eu pour objet de légitimer institutionnellement l'implication de 17 infirmiers dans le dispositif tutoral depuis sa mise en oeuvre en janvier 2008.

Après une allocution de Mr Lanoë, Mr Dufour, Madame Laly, Mr Rotiel et Madame Le Layo, les tutorés se sont vus remettre une attestation de formation par Michel Guiguo, Directeur des Ressources Humaines.



En signe de reconnaissance pour la qualité de leur engagement dans le champ de la santé mentale, les tuteurs ont offert aux tutorés un objet symbolique (chapeau) spécialement créé à leur attention.



Voilà ces jeunes professionnels de la psychiatrie prêts à transmettre à leur tour l'éclairage de leurs expériences.



Place est laissée à la deuxième session du tutorat. Composée d'une équipe de 15 tuteurs et de 23 tutorés, cette nouvelle session s'attache à garantir la continuité intergénérationnelle des soins en psychiatrie qui méritent d'être connus, portés et diffusés.

agenda

16 et 17 septembre 2009

Journées Européennes du Patrimoine.

Visites guidées des anciens vestiges de l'abbaye Saint-Florentin de 14h à 17h00. Gratuit.



La mémoire, source de lien

La maison de retraite « Les Marronniers » organise depuis plusieurs années des activités autour de rencontres intergénérationnelles dans le but de créer des liens sociaux grâce aux échanges établis avec les écoles de Bonneval, l'école primaire et Saint-Sauveur, la halte garderie « La Ribambelle » ou encore le lycée EFAGRIR à Minières.



À travers leur implication auprès de jeunes générations, les résidents jouent un rôle dans la société et transmettent un savoir aux plus jeunes. Une partie du lien social prend forme à l'occasion d'activités entre générations.

Point sur les travaux : l'achèvement du Plan directeur 2003/2008

Les prochains mois vont être riches en déménagement, en effet, pas moins de 5 structures de soins vont bénéficier de nouveaux locaux neufs ou réhabilités.

Pour commencer, le CMP et l'Hôpital de Jour infanto-juvénile à Châteaudun ont ouvert leurs portes le 6 juillet dernier.

À suivre début octobre, l'ouverture d'un Foyer d'Accueil Médicalisé et d'une polyclinique pour déficients. Forts de leurs 3 980 m², les bâtiments réunis seront équipés de 60 m² de panneaux solaires pour répondre aux besoins en eau chaude sanitaire.

À la fin du mois d'octobre, les Centres Médico Psychologiques et Hôpitaux de Jour adultes du Dunois éliront domicile dans l'ancienne bibliothèque municipale de Châteaudun dotée d'une superficie de 500 m².

Enfin, la mutualisation des Hôpitaux de Jour et des CATTIP chartrains s'installeront fin novembre à Lucé dans un immeuble de 5 étages réunissant 900 m².

Une page d'histoire

Grâce aux témoignages familiaux de Monsieur et Madame Hubert et de leur fille, une page d'histoire vous sera proposée dans un numéro prochain d'Ey-nergie retraçant les grands moments vécus à la ferme de Marchemas, louée par l'établissement, au moment de la seconde guerre mondiale jusqu'en 1970.



Ey-nergie

Bulletin d'information
du Centre
Hospitalier
Henri Ey

n°21
Août 2009

Directeur de la publication:
Hervé Lanoë

Rédacteur en chef: Odile Genet

Conception: Quadrilatère Communication

Réalisation: Leitmotiv

Dépôt légal: février 2005

Comité de rédaction:

V. Auché, E. Bacquelin, C. David,
P. Lhoste, S. Martin, M-A Vallée,
I. Augereau, B. Crus.